

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

**MEMORIAL**

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 116**24 février 1998****SOMMAIRE**

A.C.I.E.R., S.à r.l., Helfent/Bertrange	page 5554	European Communication Services S.A., Luxembourg ..	5563
Acilux, S.à r.l., Hesperange	5524	Europe Property S.A., Luxembourg	5539
Acomo S.A.	5555	Falarc S.A., Larochette	5539
AC Restaurants & Hôtels S.A., Luxembourg	5524	Falona S.A., Luxembourg	5538
Actinavie S.A., Luxembourg	5525	Fed Luxembourg S.A., Luxembourg	5539
AD Immobilière S.A., Luxembourg	5522	Ferrero East Europe S.A., Senningerberg	5563
Aeroclim S.A., Luxembourg	5556	Fiduciaire Comgest S.C., Bertrange	5565
Albael S.A., Luxembourg	5525	Fidufin Holding S.A., Luxembourg	5566
Albergo Finances S.A., Luxembourg	5525	Finagr, S.à r.l., Luxembourg	5540
Alsmín, Luxembourg	5525	Financière de Diekirch S.A., Luxembourg	5566
Alternance Holding S.A., Luxembourg	5526	Finanmag S.A., Luxembourg	5567
Alzette Finance S.A., Luxembourg	5556	Fincos S.A., Luxembourg	5541
Angilux S.A., Luxembourg	5525, 5526	Fineur International S.A., Luxembourg	5541
Architecture & Aménagement S.A., Luxembourg	5527	Fininvest Prima, Luxembourg	5568
Avesta S.A., Luxembourg	5524	Fininvest Quarta, Luxembourg	5568
Avion S.A., Luxembourg	5528	Fininvest Seconda, Luxembourg	5568
Bentex Trading S.A., Luxembourg	5528	Fininvest Terza, Luxembourg	5566
Biff Auto Wash, S.à r.l., Luxembourg	5528	Fixmer, S.à r.l., Luxembourg	5541
Blue Valley S.A., Luxembourg	5529	FMP International Finance Company S.A., Luxembourg .	5542
Brasserie Millewee, S.à r.l., Itzig	5529, 5530	Fragrana S.A., Luxembourg	5542
Brutin S.A., Luxembourg	5556	Fram Holding S.A., Luxembourg	5543
BSAW - Exploitation S.A., Luxembourg	5530	Frey Cargo, S.à r.l., Luxembourg	5567
B.T.P. S.A., Luxembourg	5530	G.A.B.N.B. S.A., Luxembourg	5543
Business Technology, S.à r.l., Kopstal	5526	Gaichel Invest, Luxembourg	5543
C.A.D. Group S.A., Steinfort	5557	Gassim Holding, Luxembourg	5543
Castelar Holding S.A., Luxembourg	5558	Gesellschaft für die Förderung des Presse- und Verlags-	
Caves St. Martin S.A., Remich	5555	wesens, GmbH., Luxembourg	5541
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	5556	Golden Finance Holding S.A., Luxembourg	5565
CD Vertriebsgesellschaft, G.m.b.H.	5523	Graci International Holding S.A.	5542
C.F.I., Compagnie Foncière et Industrielle S.A., Luxbg ..	5559	Green Invest, Luxembourg	5544
CFP International S.A., Luxembourg	5558	Green Power International S.A., Luxembourg	5544
Chalhoub Holding S.A., Luxembourg	5558	Growth Outsources, Luxembourg	5545
Cleantec, S.à r.l., Luxembourg	5532	GT Europe Fund, Sicav, Luxembourg	5544
Co. Gea, S.à r.l., Luxembourg	5558	GT Investment Fund, Sicav, Luxembourg	5546
Compagnie Européenne de Support et d'Assistance au		Heintz Van Landewyck, S.à r.l., Luxembourg	5543, 5544
Management S.A., Esch-sur-Alzette	5530	HFH Holding S.A., Luxembourg	5545
Comprolin Invest S.A., Luxembourg	5555	Hospitec, S.à r.l., Senningerberg	5545
Compu-Trading Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	5532	I.H.L., S.à r.l., Luxembourg	5545
Constructions Michelis, S.à r.l., Soleuvre	5532	Iliad Invest S.A., Luxembourg	5546
Conus Financial Investment S.A., Luxembourg	5559	Illinois S.A., Luxembourg	5546
Cosman S.A., Luxembourg	5565	Institut ReFoC, S.à r.l., Biver	5546, 5547
Cotama International S.A.H., Luxembourg	5533	Intech S.A., Schifflange	5548
COTELUX, Société Coopérative des Téspectateurs de		Interlacing S.A., Luxembourg	5548
Luxembourg, Senningerberg	5533	International Glasholding S.A., Luxembourg	5548
Country Club, S.à r.l., Luxembourg	5560, 5561	Investment Industries S.A., Luxembourg	5548
Cybernetech-Automation, S.à r.l., Troine	5537	Ion Holding S.A.H., Luxembourg	5564
Decision Consult S.A., Luxembourg	5537	IPIC Luxembourg, S.à r.l., Bertrange-Helfent	5549
Decoplus S.A., Steinsel	5561	Italimprese S.A. Holding, Luxembourg	5549
DG Bank Luxembourg S.A., Strassen	5538	Ivnerst S.A., Luxembourg	5551
Dominion Castle S.A. Holding	5538	Jumi S.A., Luxembourg	5551
Ducafina S.A., Luxembourg	5559	Kooij-Koster Holding B.V., Luxembourg	5551
Dyn-Pan International S.A., Luxembourg	5538	Landsmith S.A.H., Luxembourg	5566, 5567
EMDI Europe S.A., Capellen	5562	Larenginvest Holding S.A., Luxembourg	5548
EPH S.A., Luxembourg	5537	Lehef B.V., S.à r.l., Luxembourg	5551
Epider S.A., Luxembourg	5562	Lercom S.A., Luxembourg	5552
Ernst Holding S.A., Luxembourg	5563	LGA Management, S.à r.l., Luxembourg	5552
Eropa, S.à r.l., Luxembourg	5538	LGA S.C.A., Luxembourg	5552
Etablissements Félix Cloos, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ..	5531	Linea Casa, S.à r.l., Luxembourg	5523
Eufide S.A., Luxembourg	5562	Lombardini International S.A., Luxembourg	5552
Euram Commercial S.A.	5522	Olstra S.A.	5522
Euraparfiance Holding S.A., Luxembourg	5539	Refralux, S.à r.l., Luxembourg	5522
Euroblick Holding S.A., Strassen	5532	Ring, S.à r.l.	5523
Eurohaus Immobilien A.G., Luxembourg	5561	3 S Holding S.A.	5555
Euro Immo Invest & Conseil S.A., Luxembourg	5563	Syndic, S.à r.l., Dudelange	5523
European Business Development Holding S.A., Luxemb-	5523, 5524	Westra Holding S.A., Luxembourg	5552
bourg			

**AD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme,
(anc. AD CREATION ADVERTISING PARTNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1^{er}.

Il résulte d'une lettre recommandée en date du 21 novembre 1997 à la société ELEUTHERA S.A. L-1520 Luxembourg, que AD IMMOBILIERE S.A. (anc. AD CREATION ADVERTISING PARTNERS, S.à r.l.) à donner avec effet immédiat sa démission du poste de liquidateur et a sollicité la décharge comme liquidateur pour la période antécédente.

Luxembourg, le 29 janvier 1998

AD IMMOBILIERE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 54, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06309/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 1998.

OLSTRA S.A., Société Anonyme.

R.C. Luxembourg B 39.211.

Le domicile de la société anonyme OLSTRA S.A., 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg est dénoncé ce jour avec effet immédiat.

Les administrateurs, Messieurs:

- Norbert Schmitz
- Jean Bintner
- Norbert Werner

ainsi que le commissaire aux comptes Monsieur Eric Herremans ont remis leurs démissions.

Luxembourg, le 2 janvier 1998

CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ
LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 1998, vol. 502, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06520/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 1998.

REFRALUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

H. R. Luxemburg B 10.830.

Auszug aus dem Gesellschafterbeschluss vom 19. November 1997

Die Herren Carel Kam und Dr.-Ing. Herbert Müller-Roden werden mit sofortiger Wirkung zu Mitgliedern des Verwaltungsrates bestellt.

Für gleichlautenden Auszug
Zwei Verwaltungsratsmitglieder
Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 502, fol. 73, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06550/571/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 1998.

EURAM COMMERCIAL S.A., Aktiengesellschaft.

Die Verwaltungsräte der Gesellschaft:

Herr Bernd Eicke
Herr Richard Eicke
Frau Friedlinda Natterer
sowie

die Geschäftsführerin:
Frau Friedlinda Natterer
sowie der Kommissar:

LUX-AUDIT, S.à r.l.

haben ihr Mandat bei der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung niedergelegt.

Die Firma ANVIL S.A. hat der EURAM COMMERCIAL S.A. mit sofortiger Wirkung das Domizil gekündigt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Januar 1998.

ANVIL S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 4 février 1998, vol. 502, fol. 80, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07123/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 1998.

RING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 54.906.

Le siège social de RING, S.à r.l. au 15, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat.
Luxembourg, le 30 janvier 1998.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Le domiciliataire démissionnaire
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 février 1998, vol. 502, fol. 73, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06557/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 1998.

LINEA CASA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

Monsieur R. Parrini présente sa démission en qualité de gérant de la société LINEA CASA, S.à r.l., et ce, avec effet immédiat.

R. Parrini.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 1998, vol. 502, fol. 88, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07171/732/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 1998.

SYNDIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 146, route de Burange.

R. C. Luxembourg B 50.845.

Suite à l'assemblée générale du 21 janvier 1998, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité des voix:

Résolution

Le siège de la société est transféré 147, route de Burange à L-3429 Dudelange, ce avec effet immédiat.

Fait et clos à Dudelange, le 21 janvier 1998.

G. Lutgen
Le gérant unique

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1998, vol. 502, fol. 53, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06597/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 février 1998.

CD VERTRIEBSGESELLSCHAFT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 49.990.

La FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, demeurant à Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri, fait savoir qu'elle a dénoncé le siège social de la Société CD VERTRIEBSGESELLSCHAFT, Gm.b.H., avec effet immédiat.

Luxembourg, le 2 février 1998.

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 1998, vol. 502, fol. 85, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(07093/518/000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 février 1998.

EUROPEAN BUSINESS DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grand-Duchesse Charlotte.

Par la présente, la société BUSINESS AND FINANCE ENGINEERING LIMITED, avec siège social à Dublin (Irlande), met son poste de commissaire aux comptes, avec effet immédiat, à la disposition de la EUROPEAN BUSINESS DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Sark, le 14 octobre 1997.

BUSINESS AND FINANCE ENGINEERING LIMITED
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 1998, vol. 502, fol. 69, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06886/576/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 1998.

EUROPEAN BUSINESS DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grand-Duchesse Charlotte.

Par la présente, le soussigné, Simon Peter Elmont, demeurant à Sark (Channel Islands), met son poste d'administrateur, avec effet immédiat, à la disposition de la EUROPEAN BUSINESS DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Sark, le 14 octobre 1997.

S. P. Elmont.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 1998, vol. 502, fol. 69, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06887/576/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 1998.

EUROPEAN BUSINESS DEVELOPMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 4A, boulevard Grand-Duchesse Charlotte.

Par la présente, le soussigné, Philipp Croshaw, demeurant à Sark (Channel Islands), met son poste d'administrateur, avec effet immédiat, à la disposition de la EUROPEAN BUSINESS DEVELOPMENT HOLDING S.A.

Sark, le 14 octobre 1997.

P. Croshaw.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 1998, vol. 502, fol. 69, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06888/576/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 février 1998.

AC RESTAURANTS & HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 46.422.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 48, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

(44601/507/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.**ACILUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5874 Hesperange, 16, rue Adolphe Reding.

R. C. Luxembourg B 47.368.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 29 mars 1994, acte publié au Mémorial C n° 315 du 29 août 1994.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACILUX, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(44602/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.**AVESTA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 38.967.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 août 1997

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner sont réélus en tant qu'Administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

Pour la société

AVESTA S.A.

Signature

(44614/005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ACTINAVIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.767.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ACTINAVIE S.A.
Signature
Administrateur

(44603/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ALBAEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 29.715.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ALBAEL S.A.
Signature
Administrateur

(44604/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ALBERGO FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 54.371.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ALBERGO FINANCES S.A.
Signature
Administrateur

(44605/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ALSMIN.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 39.767.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44606/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ANGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.268.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.
Signature

(44609/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ANGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.268.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(44610/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ANGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.268.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(44611/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ANGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 41.268.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue
le 21 mai 1996 à 16.00 heures à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants. Il se terminera à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2002.

Pour copie conforme

Signature

R. Mesch G. Glesener
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44612/643/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ALTERNANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.823.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

ALTERNANCE HOLDING S.A.

Signature

Administrateur

(44607/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BUSINESS TECHNOLOGY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8181 Kopstal, 62, rue de Mersch.
R. C. Luxembourg B 45.444.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 1997, vol. 500, fol. 4, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997

Pour le gérant

Signature

(44623/600/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ARCHITECTURE & AMENAGEMENT S.A., Société Anonyme.Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 59.480.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARCHITECTURE & AMENAGEMENT S.A., ayant son siège social à L-2128 Luxembourg, 30, rue Marie Adélaïde, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 59.480, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 490 du 9 septembre 1997.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Bertrand Schmit, architecte, demeurant à Müllendorf.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Mademoiselle Liliane Neu, employée privée, demeurant à Tarchamps.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Madame Mariette Gengler, sans état, demeurant à Müllendorf.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification du deuxième alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Toutes les actions sont nominatives. Il sera tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.»

2.- Démissions et nominations au sein du conseil d'administration.

3.- Transfert du siège social à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Deuxième alinéa.** Toutes les actions sont nominatives. Il sera tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article trente-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions seront délivrés d'un registre à souches et signés par le président du conseil d'administration et un autre administrateur.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Madame Véronique Astranskas, architecte, demeurant à F-57100 Thionville, 5, rue Jean Wehé, de Monsieur Gérard Schank, avocat-avoué, demeurant à L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, et de Monsieur Gérard Turpel, avocat-avoué, demeurant à L-2670 Luxembourg, 59, boulevard de Verdun, et leur accorde décharge.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1. Monsieur Bertrand Schmit, architecte, demeurant à L-7312 Müllendorf, 22, rue des Champs;

2. Madame Mariette Gengler, sans état, demeurant à L-7312 Müllendorf, 22, rue des Champs;

3. Monsieur Otis Clays, employé privé, demeurant à L-1135 Luxembourg, 13, avenue des Archiducs.

Monsieur Bertrand Schmit est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer Monsieur Bertrand Schmit, préqualifié, administrateur-délégué.

Les frais incombant à la société en vertu des présentes sont évalués à vingt mille francs.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Steinsel, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: B. Schmit, M. Gengler, L. Neu, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 25 novembre 1997, vol. 831, fol. 31, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 27 novembre 1997.

J. Elvinger.

(44613/211/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

AVION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 14.246.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour AVION S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

(44615/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BENTEX TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 23.657.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 1997

Conformément à l'article 100 sur les sociétés, il a été voté la continuation de l'activité de la société malgré une perte supérieure à la moitié du capital.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
BENTEX TRADING S.A.

Signature

Administrateur

(44616/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BIFF AUTO WASCH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 20 décembre 1993:

que le capital social d'un million de francs divisé en 500 parts sociales de 2.000,- LUF chacune est réparti comme suit:

- BOERLI S.A., Luxembourg, 150 parts sociales;
- CONSILEUM S.A., Luxembourg, 75 parts sociales;
- PARTINTER S.A., Luxembourg, 30 parts sociales;
- M. N. Horsmans, Greiveldange, 45 parts sociales;
- M. J. Weisgerber, 200 parts sociales.

Luxembourg, le 20 décembre 1995.

Pour extrait conforme

N. Horsmans

G. Welter

Gérant

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 1997, vol. 496, fol. 97, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44617/552/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BLUE VALLEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.332.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
BLUE VALLEY S.A.
Signature
Administrateur

(44618/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BRASSERIE MILLEWEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5950 Itzig, 4, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 59.510.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt et un novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

- 1.- Madame Gerty Schintgen, cabaretière, demeurant à L-5950 Itzig, 4, rue de Bonnevoie;
- 2.- Monsieur Patrick Feierstein, cabaretier, demeurant à L-5950 Itzig, 4, rue de Bonnevoie.

Les comparants ont exposé au notaire ce qui suit:

Qu'ils sont les seuls associés, représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée BRASSERIE MILLEWEE, S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-5950 Itzig, 4, rue de Bonnevoie, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 6 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 496 du 12 septembre 1997,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 59.510.

Que la société a un capital social de 500.000,- LUF, divisé en 100 parts sociales de 5.000,- LUF chacune, réparties comme suit:

- Madame Gerty Schintgen, prénommée	50 parts
- Monsieur Patrick Feierstein, prénommé	50 parts

Ensuite les comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Cession de parts

Le prénommé associé Patrick Feierstein cède par les présentes toutes ses parts sociales à savoir 50, à l'associée Gerty Schintgen, ici présente et qui accepte, laquelle devient alors associée unique de la société.

Ladite cession prend effet à partir du 30 novembre 1997.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. La cessionnaire est subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Prix

La présente cession de parts a eu lieu pour et moyennant le prix convenu entre parties de trois cent mille francs (300.000,- LUF) payable entre les mains et contre quittance du cédant au plus tard le 30 novembre 1997, sans intérêts jusque-là.

Madame Gerty Schintgen et Monsieur Patrick Feierstein, prénommés, agissant en leurs qualités de gérants de la société, déclarent accepter ladite cession au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil. Ils déclarent qu'ils n'ont entre leurs mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

En conséquence de la cession de parts qui précède, Madame Gerty Schintgen, en sa qualité d'associée unique, a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'associée unique accepte la démission du gérant administratif, Patrick Feierstein, prénommé, et lui accorde pleine et entière décharge.

Le gérant démissionnaire est remplacé par Madame Gerty Schintgen, prénommée, laquelle sera donc seule et unique gérante de la société. Elle aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Deuxième résolution

En conséquence de la cession de parts ci-avant, l'associée unique décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), divisé en cent (100) parts sociales de cinq mille francs (5.000,-) chacune, toutes attribuées à l'associée unique, Madame Gerty Schintgen, cabaretière, demeurant à L-5950 Itzig, 4, rue de Bonnevoie.»

De tout ce qui précède le notaire a dressé le présent procès-verbal.

Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la prédite société et sont évalués à 20.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Schintgen, P. Feierstein, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 103S, fol. 61, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 28 novembre 1997.

P. Decker.

(44619/206/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BRASSERIE MILLEWEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5950 Itzig, 4, rue de Bonnevoie.

R. C. Luxembourg B 59.510.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 28 novembre 1997.

P. Decker.

(44620/206/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

BSAW - EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 31.781.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 août 1997, vol. 496, fol. 97, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997

Signature.

(44621/552/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

B.T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.673.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour B.T.P. S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

(44622/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

**COMPAGNIE EUROPEENNE DE SUPPORT ET D'ASSISTANCE AU MANAGEMENT,
Société Anonyme.**

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 27, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 60.076.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale tenue en date du 22 novembre 1997 au siège social de la société

Il résulte de l'assemblée générale que Monsieur Yves Richardeau, employé privé, domicilié au 27, rue de la Libération à L-4210 Esch-sur-Alzette a été nommé au poste d'administrateur à titre gratuit pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Signature

Le mandataire de la société

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44631/507/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ETABLISSEMENTS FELIX CLOOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 6.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 1991, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

CLOOS S.A.
Signatures

(44625/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ETABLISSEMENTS FELIX CLOOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 6.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 1992, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

CLOOS S.A.
Signatures

(44626/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ETABLISSEMENTS FELIX CLOOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 6.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 1993, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

CLOOS S.A.
Signatures

(44627/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ETABLISSEMENTS FELIX CLOOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 6.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

CLOOS S.A.
Signatures

(44628/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ETABLISSEMENTS FELIX CLOOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 6.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

CLOOS S.A.
Signatures

(44629/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ETABLISSEMENTS FELIX CLOOS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 33, route de Belval.
R. C. Luxembourg B 6.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 28, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 novembre 1997.

CLOOS S.A.
Signatures

(44630/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

CLEANTEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2734 Luxembourg, 47, rue de Wiltz.
R. C. Luxembourg B 14.629.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 31, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Le gérant

(44624/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

COMPU-TRADING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 26.171.

Le bilan au 31 décembre 1992, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 18, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ SC
Signature

(44632/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

CONSTRUCTIONS MICHELIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 17.400.000,-.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 47A, rue de Sanem.
R. C. Luxembourg B 12.649.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 20 décembre 1974, acte publié au Mémorial C n° 34 du 24 février 1975, modifiée par-devant le même notaire en date du 22 décembre 1977, acte publié au Mémorial C n° 41 du 3 mars 1978, modifiée par-devant le même notaire, en date du 26 mai 1978, acte publié au Mémorial C n° 178 du 22 août 1978, modifiée par-devant le même notaire, en date du 28 novembre 1978, acte publié au Mémorial C n° 34 du 14 février 1979, modifiée par-devant le même notaire, en date du 7 mars 1980, acte publié au Mémorial C n° 113 du 3 juin 1980, modifiée par-devant le même notaire, de résidence à Luxembourg, en date du 17 décembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 38 du 8 février 1985, modifiée par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 4 août 1988, acte publié au Mémorial C n° 292 du 4 novembre 1988, modifiée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 avril 1992, acte publié au Mémorial C n° 412 du 19 septembre 1992.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CONSTRUCTIONS MICHELIS, S.à r.l.
KPMG Experts Comptables
Signature

(44633/537/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

EUROBLICK HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.379.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 9, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Le conseil d'administration se compose comme suit:

Bo Mikaelsson,
Adriaan Schrikker,
Alain Dehem.

Le commissaire aux comptes:

Paul Glesener.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(44644/735/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

COTAMA INTERNATIONAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 41.149.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 18, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Pour COTAMA INTERNATIONAL S.A.H.

Signature

(44634/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

COTELUX, SOCIETE COOPERATIVE DES TELESPECTATEURS DE LUXEMBOURG.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Z.I. Bredewues.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des coopérateurs du 17 novembre 1997

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le lundi dix-sept novembre à dix-neuf heures, les coopérateurs de la SOCIETE COOPERATIVE DES TELESPECTATEURS DE LUXEMBOURG, dont le siège social est à Senningerberg, Z.I. Bredewues, se sont réunis dans la salle de réunion située au Centre Culturel à Luxembourg-Eich, 3, rue Auguste Laval, en assemblée générale extraordinaire sur convocation qui leur a été faite par le Conseil d'Administration suivant publication dans les journaux Tageblatt, le 5 novembre 1997, et Luxemburger Wort en date du 3 novembre 1997. Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par les scrutateurs.

Monsieur Marcel Poncin, président, préside l'assemblée.

Messieurs André Cravser et Alfred Mangeot sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Georges Hartmann est désigné comme secrétaire.

Monsieur le président constate d'après la feuille de présence que vingt et un coopérateurs sont présents.

L'assemblée générale extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le président rappelle que la présente assemblée a été convoquée avec un seul point à l'ordre du jour, à savoir:

Monsieur le président donne la parole au secrétaire pour la lecture des 46 articles qui constituent le nouveau texte. Monsieur le président demande pour chaque article l'assentiment des coopérateurs et Monsieur Michel Schmitz, gérant, donne les explications requises.

Après délibération, Monsieur le président met aux voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture et les commentaires des 46 articles, approuve, à l'unanimité, cette refonte des statuts de COTELUX.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le président lève la séance à 20.15 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du Comité de Gérance après lecture.

Luxembourg, le 17 novembre 1997.

M. Poncin C. Schwachtgen M. Schmitz G. Hartmann

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 23, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Liste des personnes actuellement responsables de la Coopérative:

1.) Comité de gérance et conseil d'administration:

Monsieur Marcel Poncin, président, 176, rue des Sources, L-2542 Luxembourg, téléphone: 43 15 91

Monsieur Camille Schwachtgen, vice-président et trésorier, 67, rue des Sources, L-2542 Luxembourg, téléphone: 43 25 32

Monsieur Michel Schmitz, gérant, 40, rue J.P. Huberty, L-1742 Luxembourg, téléphone: 42 02 42

Monsieur Armand Roller, membre, 188, rue des Sources, L-2542 Luxembourg, téléphone: 43 24 51

Georges Hartmann, secrétaire, 57, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg, téléphone: 43 12 78

2.) Les autres membres du conseil d'administration:

Monsieur Aloyse Diederich, membre, 10, rue des Sept Arpents, L-1139 Luxembourg, téléphone: 42 00 51

Monsieur Jean Flesch, membre, 28, rue de Marché, L-2125 Luxembourg, téléphone: 43 38 42

Monsieur Léon Hammerel, membre, 22, rue Raoul Follereau, L-8027 Strassen, téléphone: 31 17 17

Monsieur Alphonse Hastert, membre, 78, rue J.F. Boch, L-1244 Luxembourg, téléphone: 44 91 58

Monsieur Niki Kirsch, membre, 100, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg, téléphone: 43 35 79

Monsieur Albert Lanners, membre, 45, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg, téléphone: 43 73 33

Monsieur Ernest Majerus, membre, 89, rue des Sept Arpents, L-1139 Luxembourg, téléphone: 42 00 98

Monsieur Marc Mallinger, membre 70, rue Emile Metz, L-2149 Luxembourg, téléphone: 42 00 85

Monsieur Robert Mangen, vice-président, 6, rue de Salm, L-2565 Luxembourg, téléphone: 43 85 94

Monsieur Jean-Pierre Nies, membre, 34, rue J.P. Huberty, L-1742 Luxembourg, téléphone: 43 45 28

Monsieur Michel Wolsfeld, membre, 19-21, Montée Pilate, L-2336 Luxembourg, téléphone: 43 56 36

Titre I^{er}- Dénomination, siège, objet et durée

Art. 1^{er}. La Coopérative est dénommée SOCIETE COOPERATIVE DES TELESPECTATEURS DE LUXEMBOURG, en abrégé COTELUX.

Art. 2. Le siège social est établi à Senningerberg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Luxembourg par simple décision du Conseil d'administration.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une antenne collective et d'un réseau de câblo-distribution y relatif pour des programmes de radio sonore, de télévision et/ou d'autres genres de communications, radiodiffusés ou non, à destination du public résidant dans les régions pouvant être desservies par le réseau précité.

Elle peut effectuer en général toutes les opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou qui pourraient en faciliter ou favoriser la réalisation.

Elle peut faire tout ce qui est utile ou nécessaire à l'accomplissement de son objet social.

Les énumérations sont indiquées à titre d'exemple et non limitatives et s'entendent dans le sens le plus large.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Titre II- Responsabilité, capital social et admission

Art. 5. La société est une société coopérative qui n'est tenue responsable que jusqu'à concurrence de son avoir social.

Chaque associé n'est responsable que jusqu'à concurrence de sa part sociale, sans qu'il ne puisse y avoir de solidarité entre associés.

Art. 6. Le capital est formé du montant des parts sociales souscrites par les associés. Il est illimité, son minimum est fixé à 50.000 francs luxembourgeois. Chaque part sociale a une valeur de 1.000 francs. Les parts sociales sont personnelles, indivisibles et incessibles à des tiers.

Art. 7. Suite à la présentation d'une demande de raccordement en due forme et, après le paiement des taxes y résultant, il est établi au futur coopérateur une part sociale.

Celle-ci confère à l'associé, sous réserve des stipulations figurant à l'article 12, les droits prévus par les présents statuts ainsi qu'une voix à l'assemblée générale.

Elle engendre en même temps le devoir de conférer à la société coopérative gracieusement le droit de passage pour les câbles et appareillages pour son réseau de câblo-distribution.

Le prix qui doit être versé à la société coopérative pour obtenir le raccordement ainsi que les autres clauses et charges est fixé par le comité de gérance qui en réfère au Conseil d'administration.

Les frais causés par le raccordement à l'intérieur des immeubles sont à la charge des associés.

Chaque part sociale donne droit à un raccordement principal ainsi qu'à des raccordements supplémentaires desservant des personnes faisant partie du même ménage.

Art. 8. Chaque associé est personnellement responsable des dégâts qu'il a causés au réseau de distribution ou à l'antenne collective ou à toute autre installation technique y afférente.

Chaque associé s'engage à payer à l'avance une redevance semestrielle ou annuelle qui est fixée par le comité de gérance qui en réfère au Conseil d'administration.

Art. 9. Il est tenu au siège social un registre contenant les indications sur la situation des coopérateurs et les éléments prévus par l'article 118 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 10. Les demandes de raccordement doivent se rapporter à un immeuble situé sur le territoire desservi par COTELUX.

Art. 11. Un refus d'admission ne doit pas être motivé. L'admission d'un associé est constatée par son inscription dans le registre des associés de la société coopérative.

Titre III- Interruption des prestations à l'égard d'un associé

Art. 12. L'interruption des prestations à l'égard d'un associé peut être prononcée pour infraction aux statuts et règlements et pour des agissements contraires aux intérêts de la société, soit:

1) en cas de non-paiement de la totalité ou du solde des taxes et redevances et autres créances dues dans les huit jours d'un rappel de paiement des montants dus;

2) si le coopérateur refuse le droit de passage à titre gratuit qui s'applique à tous les terrains et immeubles dont il est propriétaire ou mandataire ou s'il retire l'autorisation accordée antérieurement;

3) au cas où l'associé dessert, à partir de son raccordement principal (voir article 7) et/ou par le biais d'un raccordement supplémentaire ou à l'aide d'installations techniques quelconques, des personnes ne faisant pas partie de son ménage (sous-locataires, voisins, etc....).

Les énumérations figurant ci-devant sont citées à titre d'exemple et sont non limitatives.

L'interruption des prestations à l'égard d'un associé est décidée par le comité de gérance.

Titre IV- Exclusion d'un associé

Art. 13. Pour les raisons évoquées à l'article 12, l'exclusion peut être prononcée par vote secret par le Conseil d'administration sur la proposition de 5 administrateurs et à la majorité des 2/3 des administrateurs présents.

Le procès-verbal d'exclusion, qui doit être motivé, est signé par le président et le secrétaire du Conseil d'administration et inscrit au registre des membres de la société.

Dans les deux jours de la décision, une copie du procès-verbal d'exclusion est adressée sous pli recommandé au sociétaire exclu à son dernier domicile connu.

Art. 14. La décision du Conseil d'administration est considérée comme non avenue si, dans les quinze jours de la signification de cette décision, le sociétaire exclu notifie un recours écrit au Conseil d'administration.

Il est statué sur ce recours par la plus prochaine assemblée générale à laquelle le sociétaire exclu peut présenter sa défense soit par lui-même, soit par un tiers muni d'une procuration spéciale.

Titre V- Remboursement à l'égard d'associés démissionnaires ou exclus

Art. 15. Chaque associé démissionnaire ou exclu de la société aura droit, contre remise de la part sociale, au remboursement de la valeur nominale de celle-ci.

Le prix payé à la société pour le raccordement est restitué, déduction faite du montant proportionnel à la durée pendant laquelle l'associé a profité des installations collectives. Cette déduction est fixée à un dixième par année.

Il en est de même pour les redevances annuelles ou semestrielles payées à l'avance où le remboursement est calculé par mois non encore entamé. Aucun remboursement n'est effectué que lorsque le montant remboursable est égal ou inférieur à la valeur d'une redevance d'un mois. Les frais exposés pour le raccordement à l'intérieur des immeubles ne donnent pas droit à un remboursement.

Art. 16. La démission ou l'exclusion est actée par l'annulation de la part sociale, restituée ou non, et/ou par une annotation y relative au registre des membres de la société.

Art. 17. L'associé exclu ou démissionnaire n'a aucun droit sur les fonds de la société.

Titre VI- L'assemblée générale

Art. 18. L'assemblée générale représente la totalité des associés. Ses décisions sont obligatoires pour tous, même pour les absents et les dissidents.

Art. 19. L'assemblée générale statutaire se réunit dans les quatre mois de la clôture de l'exercice social à Luxembourg (Senningerberg), à l'endroit indiqué dans les convocations.

Le bilan et le compte des pertes et profits sont tenus à la disposition des associés.

Les associés peuvent en outre être convoqués à tout moment en assemblée générale extraordinaire par le Conseil d'administration. Ils doivent l'être si des sociétaires représentant au moins 1/5 des voix de la société le demandent avec indication des questions à porter à l'ordre du jour.

Art. 20. Les assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration moyennant des avis publiés dans deux quotidiens du pays dix jours au moins avant la date fixée pour l'assemblée générale. Ces convocations doivent mentionner le lieu, la date et l'heure de l'assemblée ainsi que l'ordre du jour.

Art. 21. L'assemblée générale est présidée par le président du Conseil d'administration ou, en cas d'empêchement, par le vice-président. Les fonctions de secrétaire sont remplies par le secrétaire du Conseil d'administration ou, en cas d'empêchement, par un autre membre du conseil.

Art. 22. L'assemblée ne peut délibérer que sur les objets mis à son ordre du jour.

Les associés peuvent demander l'inscription d'une ou de plusieurs questions à l'ordre du jour, à la condition de soumettre au comité de gérance, dans les trois jours de la première convocation à l'assemblée, une demande d'inscription signée par un cinquième des associés au moins.

Art. 23. L'assemblée est régulièrement constituée, quel que soit le nombre des associés présents.

Chaque part donne droit à une voix. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des associés présents.

Un associé absent ne peut pas se faire représenter par délégation de pouvoir donnée à un autre associé.

Le mode de vote est déterminé par le président de l'assemblée. Toutefois le vote a lieu au scrutin secret si ce mode est demandé avant l'ouverture du vote.

Art. 24. Les présents statuts peuvent être modifiés par l'assemblée générale convoquée spécialement à cet effet.

Cette assemblée est valablement constituée, quel que soit le nombre des associés présents, et les décisions pour être valables doivent réunir les trois quarts au moins des voix des membres présents.

Art. 25. Les procès-verbaux des assemblées générales sont signés par le président et le secrétaire.

Les extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président du conseil ou par deux administrateurs.

Titre VII- Administration

Art. 26. La société est administrée par un comité de gérance issu du Conseil d'administration composé de 16 (seize) membres nommés par l'assemblée générale.

Les administrateurs sont nommés pour un terme de six ans et sont en tout temps révocables par l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration est renouvelé par moitié toutes les trois années sur la base de candidats qui se sont présentés pour les élections. Les membres sortants sont rééligibles.

D'une élection à l'autre, les membres sortants du conseil par suite de décès, de démission ou d'absence non excusée à trois réunions du Conseil pour toute autre cause ne sont pas remplacés.

Toutefois, et au cas où la situation l'exige, le Conseil d'administration est autorisé à coopter des personnes dont le mandat expirera le jour des élections suivantes.

Le mandat des membres réélus est valable pour une période de 6 ans.

La durée du mandat des nouveaux membres est fixée, le cas échéant, par tirage au sort.

Art. 27. Pour pouvoir être élu membre du Conseil d'administration, le candidat doit être âgé de 18 ans au moins et être détenteur d'une part sociale.

Art. 28. Les salariés au service de la société et leurs parents jusqu'au 3^e degré ne peuvent être membres du Conseil d'administration.

Art. 29. Si le nombre des candidats est égal à celui des places à pourvoir, les candidats sont proclamés élus par le président.

Art. 30. Les candidats aux élections pour le Conseil d'administration doivent présenter au secrétariat de COTELUX leur demande par écrit et ceci au moins cinq jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale, le cachet de la poste faisant foi.

Art. 31. Le Conseil d'administration nomme parmi ses membres un président, un vice-président, un gérant, un secrétaire et un trésorier.

Ces personnes forment le comité de gérance à moins que le Conseil d'administration ne décide d'une autre composition. Elles sont en tout temps révocables par le Conseil d'administration.

Art. 32. Le Conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.

Il ne peut valablement délibérer que si la majorité des membres constituant le conseil, le jour de la réunion, est présente.

Lorsqu'à une première réunion le conseil ne se trouve pas en nombre pour délibérer, il peut être convoqué à nouveau dans les huit jours au plus tard. Lors de cette deuxième réunion, le conseil délibère valablement sur les questions ayant figuré à l'ordre du jour de la première réunion, quel que soit le nombre des administrateurs présents.

Sauf disposition contraire des présents statuts, les résolutions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents. En cas de parité des voix, le vote du président décide de l'admission de la résolution.

Les délibérations du conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président et par le secrétaire. Les extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président du conseil ou par deux administrateurs.

Art. 33. Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle en raison des actes posés par eux dans l'exercice de leurs fonctions conformément aux dispositions statutaires.

Art. 34. Le comité de gérance est tenu d'informer le Conseil d'administration de ses activités et de respecter les directives de celui-ci.

Sans que l'énumération ci-après ne soit limitative, le comité de gérance peut encaisser et placer des fonds, ordonner des dépenses, suivre toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, et statuer sur tous les litiges qui peuvent naître entre les associés et la société.

Il est en outre chargé de la gestion commerciale courante, de la représentation extrajudiciaire, de l'évacuation de la correspondance, de la tenue du registre des associés et de l'établissement de l'inventaire, du bilan et du compte de pertes et profits.

Art. 35. Pour tout ce qui concerne la gestion journalière, la société est valablement engagée par la signature de deux membres du comité de gérance.

Titre VIII- Surveillance

Art. 36. Les opérations de la société sont surveillées par un conseil de surveillance se composant de 4 membres, nommés par l'assemblée générale.

Le conseil de surveillance est renouvelé par moitié toutes les 3 années. Les membres sortants sont rééligibles.

Les membres choisissent parmi eux un président et un secrétaire pour la durée de l'exercice social.

Ces désignations sont portées sans délai à la connaissance du conseil d'administration.

En cas de vacance d'une place de membre, les dispositions de l'article 26 sont valables.

Art. 37. Les dispositions des articles 27 à 30 inclusivement sont applicables à l'élection des membres du conseil de surveillance.

Art. 38. Le conseil de surveillance a un droit de contrôle sur toutes les opérations de la société. Il peut prendre inspection au siège social de toutes les écritures de la société et notamment des livres et pièces comptables, des bilans et comptes de pertes et profits et de tous les procès-verbaux.

Le conseil de surveillance est tenu de faire rapport de sa mission à l'assemblée générale ordinaire avant l'approbation du bilan par celle-ci.

Art. 39. Par décision unanime de ses membres, le conseil de surveillance, en application des dispositions de l'article 20, peut convoquer les associés en assemblée générale, s'il constate que le conseil d'administration dévie du but de la société ou des décisions prises par l'assemblée générale.

Il doit informer par écrit le conseil d'administration au moins quinze jours avant la convocation des associés.

Art. 40. Un commissaire-réviseur dont la nomination est proposée par le Conseil d'administration à l'assemblée générale et approuvée par le Ministère de la Justice, doit présenter le rapport de sa mission à l'assemblée générale ordinaire avant l'approbation du bilan et des comptes de pertes et profits par celle-ci.

Art. 41. L'année sociale correspond à l'année civile.

Titre IX- Fonds de réserve

Art. 42. Sur les bénéfices nets, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution de fonds de réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve aura atteint une somme égale au dixième du capital social.

Le solde du résultat est à la libre disposition de l'assemblée. Celle-ci peut, sur proposition du Conseil d'administration, prélever sur la part des bénéfices revenant aux associés les sommes qu'elle juge convenables, soit pour être reportées à nouveau à l'exercice suivant, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve extraordinaire, généraux ou spéciaux.

Titre X- Dissolution, liquidation

Art. 43. La dissolution de la société peut être prononcée par l'assemblée spécialement convoquée à cet effet. Cette assemblée n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement que si elle est composée des deux tiers des associés.

Si cette première assemblée générale ne se compose pas des 2/3 des associés, une nouvelle assemblée peut être convoquée à six semaines d'intervalle au moins de la première par des avis insérés deux fois dans 2 quotidiens de Luxembourg. Le dernier avis doit paraître dix jours avant la date fixée pour la nouvelle assemblée.

La convocation contient l'ordre du jour, la date, l'heure et le lieu de l'assemblée et indique la date et le résultat de la première assemblée. La deuxième assemblée délibère valablement, quel que soit le nombre des associés présents.

Dans les deux assemblées, la décision de dissolution, pour être valable, doit réunir les 3/4 au moins des voix des associés présents.

Art. 44. En cas de perte de la moitié du capital social, la dissolution de la société peut être prononcée en assemblée générale par la majorité des associés présents.

Art. 45. En cas de dissolution de la société, pour quelque cause que ce soit, l'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour choisir un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non.

La liquidation se fera d'après les prescriptions de la section VIII de la loi de 1915 concernant les sociétés commerciales et le ou les liquidateurs auront tous les pouvoirs que leur confère ladite section.

Art. 46. Après paiement des dettes et charges de la société, l'actif net sera réparti entre les associés proportionnellement aux montants libérés des parts à la durée d'affiliation.

Les produits de liquidation qui ne sont pas réclamés dans les 6 mois à dater d'un avis inséré dans deux quotidiens du pays seront acquis et versés à une oeuvre de bienfaisance à désigner.

Senningerberg, le 17 novembre 1997.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 23, case 1. – Reçu 72.857 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44635/000/275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

CYBERNETECH-AUTOMATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9772 Troine, 72, rue de l'Ecole.

R. C. Luxembourg B 47.330.

Constituée par-devant M^e Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 7 avril 1994, acte publié au Mémorial C n° 306 du 18 août 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 5 août 1994, acte publié au Mémorial C n° 511 du 8 décembre 1994, modifiée par-devant le même notaire en date du 19 avril 1995, acte publié au Mémorial C n° 375 du 8 août 1995.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CYBERNETECH-AUTOMATION, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(44636/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

DECISION CONSULT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 47.698.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(44637/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

EPH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 218, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 27.768.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 499, fol. 59, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 1997.

Signature.

(44641/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

DG BANK LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Strassen.
H. R. Luxemburg B 15.579.

AUSZUG

Durch Beschluss der ausserordentlichen Generalversammlung unter Privatschrift vom 20. Oktober 1997, welche in Luxemburg, am 10. November 1997, unter Band 499, Blatt 61, Feld 1 eingetragen wurde, wurde Herr Herrmann Remakus, Vorstandsvorsitzender der DEUTSCHEN GENOSSENSCHAFT-HYPOTHEKENBANK HAMBURG, wohnhaft in Hamburg, Deutschland, als Verwaltungsratsmitglied der DG BANK LUXEMBOURG S.A. bestellt.

Luxemburg, den 17. November 1997.

Für gleichlautenden Auszug
F. Baden

(44638/200/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

DOMINION CASTLE S.A. HOLDING, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.535.

La FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN fait savoir qu'elle a dénoncé le siège social avec effet à ce jour.

Les administrateurs Madame Liette Gales, Messieurs Claude Cahen et Robert Becker, ainsi que le commissaire aux comptes Madame Myriam Useldinger ont déposé leur mandat avec effet à ce jour.

Pour réquisition et publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 25 novembre 1997.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44639/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

DYN-PAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 9.795.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 27 novembre 1997.

Pour DYN-PAN INTERNATIONAL S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(44640/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

EROPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 24.352.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 32, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour la société
EUROFIDUCIAIRE S.A.
Signature

(44642/575/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FALONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 52.878.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 26, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 1^{er} décembre 1997.

Le Conseil d'Administration
Signatures

(44647/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

EURAPARFINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 20.001.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour EURAPARFINANCE HOLDING S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric S. Wallers

(44643/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

EUROPE PROPERTY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 27.742.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 18, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Pour ordre
FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ SC
Signature

(44645/549/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FALARC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7634 Larochette (Heffingen) Scherfenhof.
R. C. Luxembourg B 37.552.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour FALARC S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric S. Wallers

(44646/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FED LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.324.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour FED LUXEMBOURG S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric S. Wallers

(44648/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FED LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 32.324.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour FED LUXEMBOURG S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
P. Frédéric S. Wallers

(44649/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FINAGROR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée FINAGROR, S.à r.l., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 61.213,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 10 octobre 1997, en voie de publication.

L'assemblée se compose des six seuls associés, à savoir:

1. BC EUROPEAN CAPITAL V-1, Limited Partnership, avec siège social à Barfield House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey,
2. BC EUROPEAN CAPITAL V-2, Limited Partnership, avec siège social à Barfield House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey,
3. BC EUROPEAN CAPITAL V-3, Limited Partnership, avec siège social à Barfield House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey,
4. BC EUROPEAN CAPITAL V-4, Limited Partnership, avec siège social à Barfield House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey,
5. BC EUROPEAN CAPITAL V-5, Limited Partnership, avec siège social à Barfield House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey,
6. BC EUROPEAN CAPITAL V-6, Limited Partnership, avec siège social à Barfield House, St. Julian's Avenue, St. Peter Port, Guernsey,

les six ici représentées par Monsieur Olivier Ferres, consultant, demeurant au 16, avenue du Bois, L-1251 Luxembourg, en vertu de six pouvoirs sous seing privé établis à St. Peter Port Guernsey, le 31 octobre 1997.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès dites qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, les résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité et sur ordre du jour conforme:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de FRF 72.800.000,- (soixante-douze millions huit cent mille francs français), pour le porter de son montant actuel de FRF 200.000,- (deux cent mille francs français) à FRF 73.000.000,- (soixante-treize millions de francs français), par la création et l'émission de 364.000 (trois cent soixante-quatre mille) parts sociales nouvelles, d'une valeur nominale de FRF 200,- (deux cents francs français) chacune, jouissant à partir de ce jour des mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre la souscription des 364.000 (trois cent soixante-quatre mille) parts sociales nouvelles par les associés existants et la libération intégrale desdites parts sociales par conversion de prêts accordés par chacun des associés à FINAGROR, S.à r.l., en date du 31 octobre 1997, à concurrence des sommes ci-après spécifiées. Lesdits prêts ont été documentés par des contrats séparés entre chaque associé et FINAGROR, S.à r.l.:

Associé	Parts sociales nouvelles souscrites	Capital	Prêt converti
BC EUROPEAN CAPITAL V-1	58.604	11.720.800	11.720.800
BC EUROPEAN CAPITAL V-2	58.604	11.720.800	11.720.800
BC EUROPEAN CAPITAL V-3	64.428	12.885.600	12.885.600
BC EUROPEAN CAPITAL V-4	62.972	12.594.400	12.594.400
BC EUROPEAN CAPITAL V-5	63.700	12.740.000	12.740.000
BC EUROPEAN CAPITAL V-6	55.692	11.138.400	11.138.400
	<u>364.000</u>	<u>72.800.000</u>	<u>72.800.000</u>

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, les associés décident de modifier l'article six des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante-treize millions de francs français (FRF 73.000.000,-), représenté par trois cent soixante-cinq mille (365.000) parts sociales de deux cents francs français (FRF 200,-) chacune, qui ont été souscrites comme suit:

- 1) BC EUROPEAN CAPITAL V-1 prénommée, cinquante-huit mille sept cent soixante-cinq parts sociales . 58.765
 - 2) BC EUROPEAN CAPITAL V-2, prénommée, cinquante-huit mille sept cent soixante-cinq parts sociales . 58.765
 - 3) BC EUROPEAN CAPITAL V-3, prénommée, soixante-quatre mille six cent cinq parts sociales 64.605
 - 4) BC EUROPEAN CAPITAL V-4, prénommée, soixante-trois mille cent quarante-cinq parts sociales 63.145
 - 5) BC EUROPEAN CAPITAL V-5, prénommée, soixante-trois mille huit cent soixante-quinze parts sociales 63.875
 - 6) BC EUROPEAN CAPITAL V-6, prénommée, cinquante-cinq mille huit cent quarante-cinq parts sociales . 55.845
- Total: trois cent soixante-cinq mille parts sociales 365.000
- Chacune des parts sociales a été intégralement libérée.»

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à la somme de quatre millions sept cent cinquante mille francs luxembourgeois (4.750.000,-).

Pro fisco

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de la présente augmentation de capital est évalué à la somme de quatre cent quarante-huit millions quatre cent quarante-huit mille francs luxembourgeois (LUF 448.448.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 novembre 1997, vol. 831, fol. 21, case 2. – Reçu 4.484.480 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 27 novembre 1997.

J. Elvinger.

(44650/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FINCOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 40.565.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44651/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FINEUR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 31.267.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, vol. 500, fol. 19, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 1997.

Pour FINEUR INTERNATIONAL S.A.

R. Thillens

(44652/771/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FIXMER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 22.575.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1997, vol. 499, fol. 75, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

C. Wiroth

M. Meyer

Fondé de pouvoir

Fondé de pouvoir

(44653/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GESELLSCHAFT FÜR DIE FÖRDERUNG DES PRESSE- UND VERLAGSWESENS, GmbH,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 1, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 15.020.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 81, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Signature.

(44561/552/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FMP INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.647.

Le bilan au 31 juillet 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour FMP INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(44654/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FMP INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 34.647.

Le bilan au 31 juillet 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour FMP INTERNATIONAL FINANCE COMPANY S.A.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(44655/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FRAGRANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 38.973.

Le bilan au 31 mars 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 21 août 1997

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Jean Bintner et Norbert Werner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans et Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
FRAGRANA S.A.
Signature
Administrateur

(44656/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GRACI INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

*Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
tenue à Catania, le 19 mai 1997 à 18.00 heures*

Présents: Achille Fassari, Francesco Laneri, Vincenzo Miceli

Première résolution

Conformément à l'autorisation de l'assemblée générale du 14 mai 1997, le conseil d'administration nomme M^e Achille Fassari, administrateur-délégué de la société avec le droit de gestion journalière de la société et de sa représentation sous sa seule signature.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration nomme M^e Achille Fassari, président du conseil d'administration.

Fait à Catania, le 19 mai 1997.

A. Fassari

F. Laneri

V. Miceli

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 32, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44662/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FRAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 45.194.

Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour FRAM HOLDING S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(44657/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

G.A.B.N.B. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 32.516.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

G.A.B.N.B. S.A.

Signature

Administrateur

(44658/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GAICHEL INVEST.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 49.403.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44659/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GASSIM HOLDING.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 56.708.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44660/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.190.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1997, vol. 499, fol. 75, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

C. Wiroth

G. Arend

Fondé de pouvoir

Fondé de pouvoir

(44668/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

HEINTZ VAN LANDEWYCK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 7.190.

Le bilan consolidé du groupe au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 1997, vol. 499, fol. 75, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

C. Wiroth
Fondé de pouvoir

G. Arend
Fondé de pouvoir

(44669/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GREEN INVEST.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.720.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44663/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GREEN POWER INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

Auszug aus einem eingeschriebenen Brief, an die Aktiengesellschaft GREEN POWER INTERNATIONAL S.A., mit Sitz in L-1219 Luxemburg, 24, rue Beaumont

Geht hervor:

dass Herr Harald Schiener, wohnhaft in D-90768 Nbg-Fürth, Oberfürbergerstrasse 20, seine Kündigung als Verwaltungsratsmitglied der vorgenannten Gesellschaft GREEN POWER INTERNATIONAL S.A., rückwirkend zum 18. August 1997, d.h. zum Datum der Niederlegung seines Mandates bestätigt.

Für gleichlautenden Auszug, auf stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 27. November 1997.

P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1997, vol. 499, fol. 87, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(44664/206/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GT EUROPE FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.108.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 1997 a ratifié la cooptation de Messieurs N.D. Alford, Sh. Curran et P. Bultez nommés aux fonctions d'administrateur en date du 14 janvier 1997 en remplacement de Messieurs P. Loach, F.C. Fleischer, N. Train, W. Mandt-Merck et H Nipp administrateurs démissionnaires.

L'assemblée a également ratifié la cooptation de Messieurs C. Cochrane et Jacques Elvinger nommés aux fonctions d'administrateur en date du 15 janvier 1997 en remplacement de Messieurs J.L. Chenut et A. Elvinger, administrateurs démissionnaires.

L'assemblée a renouvelé pour une période d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs N. Alford, Sh. Curran, D.H. Biggs, P. Bultez, J. Elvinger et M. Cochrane.

Pour GT EUROPE FUND, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 24, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44666/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GROWTH OUTSOURCES.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 57.080.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44665/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

HOSPITEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1646 Senningerberg, 34, rue du Grünewald.
R. C. Luxembourg B 31.001.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FIDCOSERV, S.à r.l.
Signature

(44671/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

HOSPITEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1646 Senningerberg, 34, rue du Grünewald.
R. C. Luxembourg B 31.001.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

FIDCOSERV, S.à r.l.
Signature

(44672/728/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

H F H HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 34.860.

Extrait du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 16 octobre 1997

Le siège social est transféré de L-1148 Luxembourg 16, rue Jean l'Aveugle à L-1235 Luxembourg 5, rue Emile Bian.

Pour réquisition
EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 22, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44670/636/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

I.H.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.440.

Les documents de clôture de l'année 1995, enregistrés à Mersch, le 17 novembre 1997, vol. 123, fol. 32, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, août 1997.

Pour I.H.L., S.à r.l.
FIDUCIAIRE N. AREND
Signature

(44673/568/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

GT INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 7.443.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de 1997 a ratifié la cooptation de Messieurs D.H. Biggs, N.D. Alford, Sh. Curran nommés aux fonctions d'administrateur en date du 14 janvier 1997 en remplacement de Messieurs P. Loach, S. Tanzawa, N. Train, J. Vroegop et Y. Haga administrateurs démissionnaires.

L'assemblée a également ratifié la cooptation de Messieurs P. Bultez et J. Elvinger nommés aux fonctions d'administrateur en date du 15 janvier 1997 en remplacement de Messieurs F. Wagner et A. Elvinger, administrateurs démissionnaires.

L'assemblée a renouvelé pour une période d'un an le mandat d'administrateur de Messieurs N. Alford, Sh. Curran, D.H. Biggs, P. Bultez, J. Elvinger, M. Cochrane et H. Ichiki.

Pour GT INVESTMENT FUND, SICAV
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 24, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44667/006/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ILIAD INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 51.861.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ILIAD INVEST S.A.
Signature
Administrateur

(44674/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

ILLINOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 50.921.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
ILLINOIS S.A.
Signature
Administrateur

(44675/005/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INSTITUT ReFoC, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6833 Biwer, 49A, Hauptstrooss.
H. R. Luxemburg B 53.839.

Im Jahre eintausendneunhundertsebenundneunzig, am dreizehnten November.
Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker, im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Ist erschienen:

Herr Dr. Georg Steffgen, Diplompsychologe, wohnhaft in L-6833 Biwer, 49, Hauptstrooss,
handelnd in seiner Eigenschaft als Anteilhaber der Gesellschaft mit beschränkter Haftung INSTITUT ReFoC, S.à r.l.
Welcher Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nachfolgendes auseinandersetzt:

Dass die Gesellschaft INSTITUT ReFoC, S.à r.l., mit Sitz in L-6833 Biwer, 49A, Hauptstrooss, gegründet wurde gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Emile Schlessler, im Amtssitz in Luxemburg am 1. Februar 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 207 vom 24. April 1996.

Dass die Gesellschaft eingetragen ist im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht in Luxemburg, Sektion B unter Nummer 53.839.

Dass die Gesellschaft ein Kapital hat von 500.000,- LUF, eingeteilt in 500 Anteile zu je 1.000,- LUF, welche bei der Gründung wie folgt verteilt waren:

- Herr Dr. Georg Steffgen, vorgeannt 250 Anteile
 - Herr Markus Meis, wohnhaft in Trier 250 Anteile

Dass aufgrund einer Anteilsabtretung unter Privatschrift vom 24. Oktober 1997, der Anteilhaber Markus Meis, Diplompsychologe, wohnhaft in D-54292 Trier, Maarstrasse 3, seine 250 Anteile abgetreten hat an den Anteilhaber Dr. Georg Steffgen, vorgeannt, welcher andurch soweit als nötig die Anteilsabtretung annimmt und somit alleiniger Anteilhaber wird.

Eine Kopie der Anteilsabtretung vom 24. Oktober 1997, bleibt, nach gehöriger ne varietur-Paraphierung durch den Komparenten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

Alsdann erklärt der Komparent Dr. Georg Steffgen, vorgeannt, in seiner Eigenschaft als alleiniger Geschäftsführer, die Anteilsabtretung namens der Gesellschaft gemäß dem abgeänderten Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches anzunehmen.

Der Geschäftsführer erklärt des weiteren, daß ihm weder ein Einspruch noch ein Hindernis betreffend die vorhergehenden Anteilsabtretung vorliegt.

Infolge der vorhergehenden Anteilsabtretung beschliesst der Anteilhaber Dr. Georg Steffgen, Artikel fünf der Statuten abzuändern wie folgt:

«**Art. 5.** Das Stammkapital beträgt fünfhunderttausend luxemburgische Franken (500.000,- LUF), aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile von je tausend luxemburgischen Franken (1.000,- LUF), welche alle dem alleinigen Anteilhaber Dr. Georg Steffgen, Diplompsychologe, wohnhaft in L-6833 Biver, 49, Hauptstrooss, zugeteilt sind.»

Kosten

Die Kosten, Gebühren und Honorare und jedwede Auslagen, die aufgrund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, sind zu Lasten der Gesellschaft und werden abgeschätzt auf 18.000,- LUF.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: G. Steffgen, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1997, vol. 103S, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 27. November 1997.

P. Decker.

(44678/206/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INSTITUT ReFoC, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6833 Biver, 49A, Hauptstrooss.

H. R. Luxemburg B 53.839.

VERKAUFSSVEREINBARUNG

Herr Markus Meis, Diplompsychologe, wohnhaft in D-54292 Trier, Maarstraße 3, Verkäufer einerseits, verkauft an Herrn Dr. Georg Steffgen, Diplompsychologe, wohnhaft in L-6833 Biver, 49 Hauptstrooss, Käufer andererseits, zweihundertfünfzig (250) Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ReFoC, im öffentlichen Auftreten INSTITUT ReFoC, S.à r.l., mit Sitz in L-6833 Biver, 49A, Hauptstrooss, zu dem von beiden Parteien vereinbarten Preis von LUF 50.000,- (fünfzigtausend LUF) für die Gesamtzahl der Anteile von Herrn Meis.

Der Verkäufer erklärt, den vereinbarten Verkaufspreis erhalten zu haben und keinerlei weitere Forderungen gegenüber dem Käufer zu haben.

Ausgestellt in zweifacher Ausfertigung in Biver (Luxembourg) am 24. Oktober 1997.

M. Meis Dr. G. Steffgen

Der Verkäufer Der Käufer

Luxembourg-Eich, le 13 novembre 1997.

Pour copie certifiée conforme à l'original

P. Decker

Notaire

Ne varietur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1997, vol. 103S, fol. 43, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44679/206/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INSTITUT ReFoC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6833 Biver, 49A, Hauptstrooss.

R. C. Luxembourg B 53.839.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour la société
P. Decker

(44680/206/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3850 Schiffange, 56, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.838.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 1997, vol. 497, fol. 81, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Signature.

(44681/552/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INTERLACING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 8.023.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour INTERLACING S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric S. Wallers

(44682/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INTERNATIONAL GLASHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 16, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 33.988.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 16 avril 1997

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Mademoiselle Geneviève Baué, Messieurs Van den Pol et Norbert Hengesch de leur fonction d'administrateur, et donne décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 16 avril 1997.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Messieurs Dominique Moinil, Eric Breuillé et Luc Leroi nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 26, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44683/019/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

INVESTMENT INDUSTRIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 54.217.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 1997.

INVESTMENT INDUSTRIES S.A.

Signature

(44684/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LARENGEINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue du Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 42.862.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 25, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

(44594/696/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange-Helfent, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 18.747.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 octobre 1981, acte publié au Mémorial C n° 290 du 31 décembre 1981.Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IPIC LUXEMBOURG, S.à r.l.

KPMG Experts Comptables

Signature

(44685/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.**ITALIMPRESE S.A. HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 17.350.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ITALIMPRESE S.A. HOLDING, ayant son siège social à L-1420 Luxembourg, 15, avenue Gaston Diderich, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B numéro 17.350,

constituée sous la dénomination de F.I.M.A.I. HOLDING S.A. par acte du notaire Francis Kessler, de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 25 février 1980, publié au Mémorial C, numéro 103 du 21 mai 1980, et dont les statuts ont été modifiés par acte du même notaire Francis Kessler en date du 11 février 1982, publié au Mémorial C, numéro 108 du 21 mai 1982, et suivant actes du notaire Gérard Lecuit, alors de résidence à Mersch, en date du 8 juin 1988, publié au Mémorial C, numéro 263 du 4 octobre 1988, et en date du 19 mai 1994, publié au Mémorial C, numéro 391 du 12 octobre 1994.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant à Esch-sur-Alzette.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Karin François, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Eric Magrini, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

Que la présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- au Mémorial C, en date des 20 octobre 1997 et 29 octobre 1997;

- au journal Letzebuerger Journal, en date des 18 octobre 1997 et 29 octobre 1997.

Qu'il appert de la liste de présence que sur les quatre cent cinquante-huit mille (458.000) actions représentatives du capital social de quatre cent cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (458.000.000,- LUF), toutes les actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Renonciation au statut de holding de financement et modification de l'article 2 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés de capitaux luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

D'une façon générale, la société n'exercera d'autres activités que celles permises par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

2. Réduction du capital à concurrence de LUF 458.000.000,-, pour le ramener de son montant actuel à LUF 0,- par l'amortissement de pertes à concurrence de LUF 458.000.000,- et par l'annulation des 458.000 actions d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune.

3. Renonciation de la société ITALIMPRESE SOCIETA FINANZIARIA PER AZIONI S.p.A. de I-Rome et de Monsieur Eugenio Rendo, demeurant à I-Rome, à leur droit de souscription préférentiel.

4. Augmentation du capital à concurrence de LUF 20.000.000,-, pour le porter de LUF 0,- à LUF 20.000.000,-, par l'émission de 20.000 actions nouvelles, d'une valeur nominale de LUF 1.000,- chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions anciennes avant leur annulation.

5. Souscription et libération des actions nouvelles par la société anonyme ELECTRO-PARTS HOLDING S.A. avec siège à Luxembourg et si nécessaire par un tiers à déterminer par ELECTRO-PARTS HOLDING S.A. ou son mandataire par l'apport d'une créance de LUF 20.000.000,- à la charge de la Société.

6. Modification subséquente de l'article 3 des statuts relatif au capital social.

7. Autres modifications statutaires nécessaires ou utiles.

8. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de renoncer au statut de holding de financement de la société et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés de capitaux luxembourgeoises et étrangères. Elle peut aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Par ailleurs, la Société peut acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

D'une façon générale, la société n'exercera d'autres activités que celles permises par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de quatre cent cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (458.000.000,- LUF), pour le ramener de son montant actuel de quatre cent cinquante-huit millions de francs luxembourgeois (458.000.000,- LUF) à zéro francs luxembourgeois (0,- LUF), par apurement de pertes à due concurrence et moyennant annulation de quatre cent cinquante-huit mille (458.000) actions.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à raison de vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), pour le porter de son montant actuel de zéro francs luxembourgeois (0,- LUF) à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), par la création et l'émission de vingt mille (20.000) actions nouvelles.

Quatrième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les autres actionnaires ont renoncé leur droit de souscription préférentiel, décide d'admettre à la souscription des vingt mille (20.000) actions nouvelles la société anonyme ELECTRO-PARTS HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg.

Souscription - Libération

Ensuite la société anonyme ELECTRO-PARTS HOLDING S.A., par son représentant, a déclaré souscrire les vingt mille (20.000) actions nouvelles et les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible au montant de vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), existant à son profit et à la charge de la société anonyme ITALIMPRESE S.A. HOLDING, prédésignée, et en annulation de cette même créance à due concurrence.

Cet apport fait l'objet d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises indépendant, INTERAUDIT, S.à r.l., de Luxembourg, conformément aux stipulations de l'article 26-1 de la loi sur les sociétés commerciales et qui conclut de la manière suivante:

«Conclusion:

Sur base des vérifications effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur des actions à émettre en contrepartie.

Luxembourg, le 3 novembre 1997.»

Ce rapport, après avoir été signé ne varietur par le notaire et les comparants, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les actions de la société sont et resteront nominatives.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes, s'élève approximativement à deux cent quatre-vingt-quinze mille francs luxembourgeois.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Marx, K. François, E. Magrini, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 18 novembre 1997, vol. 501, fol. 86, case 4. – Reçu 200.000 francs.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 28 novembre 1997.

J. Seckler.

(44686/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

IVERNEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 27.985.

Le bilan au 30 septembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

Pour IVERNEST S.A.

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric

S. Wallers

(44687/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

JUMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 11.774.

Le bilan au 31 mai 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 19, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} août 1997

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venu à échéance, Messieurs Norbert Schmitz, Norbert Werner et Jean Bintner sont réélus en tant qu'administrateurs pour une nouvelle durée de 6 ans et Monsieur Eric Herremans est réélu commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

JUMI S.A.

Signature

Administrateur

(44688/005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

KOOIJ-KOSTER HOLDING B.V.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 45.052.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

KOOIJ-KOSTER HOLDING B.V.

Signatures

(44691/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LEHEF B.V., Société à responsabilité limitée de droit néerlandais.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 43.875.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 16, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LEHEF B.V.

Signatures

(44695/694/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 124, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 42.909.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(44696/643/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LGA MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-1475 Luxembourg, 7, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 44.432.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 32, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

P. Mousel

Liquidateur

(44697/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LGA S.C.A., Société en commandite par actions (en liquidation).

Siège social: L-1475 Luxembourg, 7, rue du St. Esprit.
R. C. Luxembourg B 44.433.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 32, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 1997.

P. Mousel

Liquidateur

(44698/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

LOMBARDINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.
R. C. Luxembourg B 52.586.

Les comptes annuels au 31 décembre 1996, enregistrés à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 29, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 1997.

Pour LOMBARDINI INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

Signature

(44699/545/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

WESTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-neuf novembre.

Par-devant Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, soussigné.

Ont comparu:

1.- WELLS LIMITED, établie et ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands), P.O. Box 3186, ici représentée par Alexander Helm, employé privé, demeurant à B-6791 Guerlange, 44, rue Le Pas du Loup, en vertu d'une procuration sous seing privé ci-annexée datée du 17 novembre 1997;

2.- Alexander Helm, préqualifié.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise, dénommée WESTRA HOLDING S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de ce jour. Elle peut être dissoute anticipativement par une décision des actionnaires délibérant dans les conditions requises pour un changement des statuts.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties et enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, autorisées par et rentrant dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Toutes les actions sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de deux ou plusieurs actions.

Le capital autorisé est fixé à vingt millions de francs luxembourgeois (20.000.000,- LUF), représenté par vingt mille (20.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de ce jour, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées, avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de mai à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avec la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter par lui-même ou par un mandataire, lequel dernier ne doit pas être nécessairement actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- WELLS LIMITED, préqualifiée, mille deux cent quarante-neuf actions	1.249
2.- Alexander Helm, préqualifié, une action	1
Total: mille deux cent cinquante actions	1.250

Toutes les actions ainsi souscrites ont été libérées par des versements en numéraire à concurrence de cent pour cent de sorte que la somme d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Dispositions transitoires

- 1) La première assemblée générale ordinaire aura lieu en 1998.
- 2) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 1997.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ quarante-sept mille francs luxembourgeois (47.000,- LUF).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

- 1.- Jean-Pierre Higuët, directeur, demeurant à B-1440 Braïne-le-Château, 1, Sentier de Beauvegnies;
- 2.- Alexander Helm, préqualifié;
- 3.- Stéphane Biver, employé privé, demeurant à Sélange (Belgique).

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Clive Godfrey, licencié en droit, demeurant à Grez Doiceau (Belgique).

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'année 1997.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

Le conseil d'administration est autorisé, conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés et de l'article 7 des présents statuts, à désigner un administrateur-délégué avec tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature pour les opérations de la gestion journalière.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: A. Helm, F. Molitor.

Enregistré à Remich, le 24 novembre 1997, vol. 460, fol. 74, case 12. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 27 novembre 1997.

F. Molitor.

(44800/223/137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

A.C.I.E.R., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Helfent/Bertrange.

R. C. Luxembourg B 45.945.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 12, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

A.C.I.E.R.
Signature

(44802/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

3 S HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 48.195.

Il résulte de deux lettres recommandées du 25 novembre 1997 que Maître Albert Wildgen, avocat, demeurant à Luxembourg, et Monsieur Georges Ravarini, Président du Tribunal Administratif de Luxembourg, ont démissionné de leur mandat d'administrateur, avec effet au jour de la présente.

Il résulte d'un autre courrier du 24 novembre 1997 qu'INTERAUDIT, S.à r.l., a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

Il résulte d'un courrier recommandé du 25 novembre 1997 que le siège social de la société a été dénoncé, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 1997.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 21, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44801/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

ACOMO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.080.

Il résulte des lettres recommandées adressées à la Société en date des 26 et 27 novembre 1997 que Mme Jamin Danielle et M. Guy Jaep ont démissionné comme Administrateurs-délégués.

Le siège social, fixé 49, route du Vin, L-5401 Ahn, est dénoncé avec effet immédiat.

ACOMO S.A.

D. Jamin G. Jaep

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 35, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44803/999/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CAVES ST. MARTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Remich.

R. C. Luxembourg B 5.220.

Constituée par-devant M^e André Wurth, notaire de résidence à Luxembourg, le 31 décembre 1919, acte publié au Mémorial C, n° 4 de 1920, modifiée par-devant M^e Constant Knepper, notaire de résidence à Remich, le 30 décembre 1965, acte publié au Mémorial C, n° 17 du 16 février 1966, modifiée par-devant le même notaire le 19 juin 1979, acte publié au Mémorial C, n° 223 du 25 septembre 1979, modifiée par-devant le même notaire le 25 octobre 1979, acte publié au Mémorial C, n° 3 du 4 janvier 1980, modifiée par-devant M^e Alphonse Lentz, notaire de résidence à Remich, le 19 juin 1990, acte publié au Mémorial C, n°462 du 12 décembre 1990.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CAVES ST. MARTIN S.A.

KPMG Financial Engineering

Signature

(44813/537/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

COMPROLIN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 41.859.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1997

La démission de Mademoiselle Antonella Bocci, demeurant à Belvaux (Luxembourg), et Monsieur Samuel Haas, demeurant à Esch-sur-Alzette (Luxembourg) en tant qu'administrateurs de la société COMPROLIN INVEST S.A., à partir du 1^{er} décembre 1997, est acceptée et décharge leur est donnée pour l'exercice de leur mandat.

Sont nommés administrateurs Monsieur Patrick Gilmont, demeurant à Strassen (Luxembourg), et ALPINE STRATEGIC MARKETING LLC, ayant son siège à Washington (États-Unis d'Amérique).

Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000.

Réquisition aux fins d'inscription au registre de commerce et des sociétés.

Pour extrait

WOOD APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

B. Georis

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 30, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44819/587/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

AEROCLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.785.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

C. Blondeau
Administrateur

R. Haigh
Administrateur

(44804/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

AEROCLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 49.785.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 1997

1,2,3. L'Assemblée Générale, à l'unanimité des voix, approuve le rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, le bilan, le compte de profits et pertes, ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1996.

4. Par vote spécial, l'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Pour extrait conforme
C. Blondeau R. Haigh
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44805/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

ALZETTE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.335.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Signature.

(44806/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

BRUTIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.497.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Signature.

(44808/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

C.D.A. Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 44.639.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 37, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 1997

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs et du réviseur pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour la société
Signature

(44814/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

C.A.D. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le sept novembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société C.A.D. GROUP S.A., avec siège social à Rodange, constituée suivant acte du notaire Jacques Delvaux, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 5 janvier 1995, publié au Mémorial C, page 11572 de l'année 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Georges Claude, industriel, demeurant à Luxeroth,

qui désigne comme secrétaire, Monsieur Frank Ferron, employé privé, demeurant à Bofferdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Stephan Claude, technicien, demeurant à Luxeroth.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter:

- que l'ordre du jour est conçu comme suit:

Transfert du siège social à Steinfort et modification de l'article 2 des statuts,

Constat de libération intégrale du capital social;

- que l'intégralité du capital social est présente à l'assemblée ainsi que cela résulte d'une liste de présence jointe en annexe, renseignant les noms des actionnaires et le nombre des actions qu'ils détiennent, et signée par les actionnaires présents, les membres du bureau et le notaire; et

- qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance antérieurement à ce jour.

L'assemblée, ayant reconnu l'exactitude de cet exposé, procède à l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège de la société au 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège de la société est établi à Steinfort.»

Deuxième résolution

L'assemblée constate que le capital social a été entièrement libéré par suite du versement par les actionnaires d'un montant de huit cent cinquante mille francs (LUF 850.000,-) francs; lequel montant se trouve à la disposition de la société ainsi que la preuve en a été apportée au notaire qui le constate expressément par la production d'un certificat bancaire.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts par la suppression des dix derniers mots et par leur remplacement par le texte suivant: «intégralement libérées».

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et dressé à Luxembourg en l'étude, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: G. Claude, S. Claude, F. Ferron, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 103S, fol. 25, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1997.

J.-P. Hencks.

(44809/216/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

C.A.D. GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8413 Steinfort, 12, rue du Cimetière.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks

Notaire

(44810/216/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CASTELAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 37.865.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CASTELAR HOLDING S.A.

Signature Signature

Administrateur Administrateur

(44811/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CASTELAR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 37.865.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 9 mai 1997

Le mandat d'Administrateur de Messieurs Carlo L.E. Pagani, Noris Conti, celui de Mesdames Françoise Stamet, Yolande Johans ainsi que celui de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A. sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme
CASTELAR HOLDING S.A.
Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44812/520/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CFP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2233 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.190.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 novembre 1997, enregistré à Grevenmacher, le 21 novembre 1997, volume 501, folio 90, case 5.

I. - A la date du 17 décembre 1991, publié au Mémorial C numéro du 261 du 16 juin 1992, il a été constitué une société anonyme sous la dénomination de CFP INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Luxembourg, R.C. Luxembourg B numéro 39.190.

II. - Que la société a un capital social de vingt-deux millions de francs luxembourgeois (22.000.000,- LUF), représenté par vingt-deux mille (22.000) actions de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF), entièrement libérées.

III. - Qu'à la suite de la réunion de toutes les actions de la société entre une seule main, celle-ci se trouve dissoute suivant décision de l'actionnaire unique.

III. - Que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant cinq ans au moins à L-2233 Luxembourg, 32, rue Auguste Neyen.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} décembre 1997.

J. Seckler.

(44815/231/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CHALHOUB HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 14.833.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour CHALHOUB HOLDING S.A.
KREDIETRUST
Signatures

(44816/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CO. GEA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Il résulte d'un acte d'acceptation de cession de parts documenté par le notaire Jean-Paul Hencks de Luxembourg en date du 6 novembre 1997, enregistré à Luxembourg, le novembre 1997, vol. 103S, fol. 24, case 8, que le capital social de la société est actuellement réparti comme suit:

«1) COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, avec siège social à Luxembourg	594.999 parts
2) Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg	1 part
Total	595.000 parts»

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 1997.

J.-P. Hencks.

(44817/216/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

C.F.I., COMPAGNIE FONCIERE ET INDUSTRIELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 10.657.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Signature.

(44818/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CONUS FINANCIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 17.288.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CONUS FINANCIAL INVESTMENT S.A.

C. Hermes

F. Stamet

Administrateur

Administrateur

(44820/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

CONUS FINANCIAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 17.288.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 16 mai 1997

- le mandat d'Administrateur de Madame Françoise Stamet, maître en droit, L-Bertrange et de Messieurs Bob Faber, maître en sciences économiques, L-Heisdorf et Claude Hermes, employé privé, L-Bertrange est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

- le mandat du Commissaire aux Comptes, la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, Luxembourg, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2003.

Certifié sincère et conforme

CONUS FINANCIAL INVESTMENT S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44821/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

DUCAFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.951.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1997

La démission de Mademoiselle Antonella Bocci, demeurant à Belvaux (Luxembourg) en tant qu'administrateur de la société DUCAFINA S.A., à partir du 1^{er} décembre 1997, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur Monsieur Patrick Gilmont, demeurant à Strassen (Luxembourg).

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 1999.

Réquisition aux fins d'inscription au registre de commerce et des sociétés.

Pour extrait

WOOD APPLETON, OLIVER & CO. S.A.

B. Georis

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 30, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44826/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

COUNTRY CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 8, rue Bender.
R. C. Luxembourg B 36.133.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1. Monsieur Joseph Hoffmann, commerçant, demeurant à Capellen, 90, route d'Arlon;
2. Monsieur Romain Hoffmann, commerçant, demeurant à Luxembourg, 123, rue Cyprien Merjai;
3. Monsieur Vittorio Reppucci, professeur, demeurant à Luxembourg, 9, rue Charlemagne;
4. Monsieur Patrick Hoffmann, commerçant, demeurant à Luxembourg, 4, rue Bender.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I. Les comparants sub 1 à 3 sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée COUNTRY CLUB, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 8, rue Bender, constituée sous la dénomination de CAFE LATINO, S.à r.l., suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, le 30 janvier 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 286 du 25 juillet 1991, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire Frank Baden, le 6 octobre 1992, publié au Mémorial C numéro 12 du 9 janvier 1993, et modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 13 juin 1994, publié au Mémorial C, numéro 400 du 17 octobre 1994, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 36.133.

II. Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associés, comme suit:

1) à Monsieur Vittorio Reppucci, préqualifié, trente-quatre parts sociales	34
2) à Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié, trente-trois parts sociales	33
3) à Monsieur Romain Hoffmann, préqualifié, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

III. Monsieur Joseph Hoffmann, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit trente-trois (33) parts sociales de la société dont il s'agit à Monsieur Patrick Hoffmann, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global d'un franc (LUF 1,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV. Monsieur Romain Hoffmann, préqualifié, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit trente-trois (33) parts sociales de la société dont il s'agit à Monsieur Patrick Hoffmann, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global d'un franc (LUF 1,-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

V. Le cessionnaire se trouve subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour. Le cessionnaire participera aux bénéfices à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renonce à toute garantie de la part des cédants.

VI. Monsieur Vittorio Reppucci, préqualifié, agissant en sa qualité d'associé déclare approuver les susdites cessions de parts sociales et accepter Monsieur Patrick Hoffmann comme nouvel associé.

VII. Messieurs Joseph Hoffmann et Romain Hoffmann, préqualifiés, déclarent par les présentes démissionner avec effet immédiat de leurs fonctions de gérants administratifs de la société.

VIII. Ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et, à l'unanimité des voix, ils prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par (100) parts sociales de cinq mille francs (LUF 5.000,-) chacune.

Ces parts sociales sont réparties comme suit:

1) Monsieur Vittorio Reppucci, professeur, demeurant à Luxembourg, 9, rue Charlemagne, trente-quatre parts sociales	34
2) Monsieur Patrick Hoffmann, commerçant, demeurant à Luxembourg, 4, rue Bender, soixante-six parts sociales	66
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

Deuxième résolution

Les associés acceptent la démission de Messieurs Joseph Hoffmann et Romain Hoffmann, préqualifiés, de leurs fonctions de gérants administratifs de la société.

Les associés donnent décharge pure et simple de toutes choses relatives à leurs fonctions de gérants de la société.

Troisième résolution

Les associés décident de révoquer de sa fonction de gérant technique de la société avec effet immédiat, Monsieur Cesare Sarra, directeur, demeurant F-57190 Florange, 38, rue Verlaine.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérant technique est accordée à Monsieur Cesare Sarra.

Quatrième résolution

Les associés décident de nommer comme nouveau gérant technique, pour une durée indéterminée, Monsieur Patrick Hoffmann, préqualifié.

Les associés confirment Monsieur Vittorio Reppucci, préqualifié, dans sa fonction de gérant administratif de la société.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

IX. Messieurs Patrick Hoffmann et Vittorio Reppucci, préqualifiés, agissant en leurs qualités de gérants de la société, déclarent se tenir, au nom de la société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment signifiées.

X. Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de trente-huit mille francs (LUF 38.000,-), sont à la charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

XI. Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé. J. Hoffmann, R. Hoffmann, V. Reppucci, P. Hoffmann, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 1997, vol. 103S, fol. 41, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 1^{er} décembre 1997.

T. Metzler.

(44823/222/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

COUNTRY CLUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 8, rue Bender.

R. C. Luxembourg B 36.133.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 1^{er} décembre 1997.

T. Metzler.

(44824/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

DECOPLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7333 Steinsel, 50, rue des Prés.

R. C. Luxembourg B 34.282.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 1997, vol. 495, fol. 34, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Steinsel, le 2 décembre 1997.

DECOPLUS
Signature

(44825/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

EUROHAUS IMMOBILIEN A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 10.915.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1997 que Monsieur Jean Hamilius, ingénieur commercial, demeurant à Luxembourg, a été nommé commissaire aux comptes en remplacement du réviseur d'entreprises KPMG AUDIT, Luxembourg, démissionnaire.

Luxembourg, le 24 novembre 1997.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44831/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

EMDI EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Capellen, 1J, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 22.669.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 36, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Signature.

(44827/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

EPIDER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 33.644.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 1997

A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs, Monsieur Ch. Blondeau, Monsieur J. Mersch et Monsieur N. Gaffine ainsi qu'au commissaire aux comptes COOPERS AND LYBRAND pour l'exercice de leur mandat, ainsi que pour la non tenue des assemblées aux dates statutaires.

L'assemblée décide, à l'unanimité des voix, de renommer avec effet rétroactif et pour une période de six ans, Messieurs Ch. Blondeau, J. Mersch et N. Gaffine administrateurs de la société et COOPERS AND LYBRAND commissaire aux comptes. Les mandats prennent cours avec effet rétroactif à partir du 30 juin 1995.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de ratifier:

- la décision prise en date du 12 décembre 1995 relative à l'ouverture d'un compte auprès de la MORGAN STANLEY & CO INTERNATIONAL LIMITED;

- La décision prise en date du 13 décembre 1996 relative au transfert du siège social du 3, rue de l'Industrie au 4, boulevard Joseph II à Luxembourg;

- la convention d'option put du 1^{er} octobre 1996;

- la mise au porteur de 85.000 actions représentant le capital social de LUF 25.000.000,- (vingt-cinq millions de francs luxembourgeois).

- En général, l'assemblée ratifie toutes les opérations relatives à la gestion journalière de la société, ainsi que tous actes et procès-verbaux.

Pour extrait conforme

C. Blondeau J. Mersch
Administrateur *Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44828/656/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

EUFIDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 18, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 48.840.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 28 novembre 1997 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

– l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 30 juin 1997,

– l'assemblée a décidé de nommer en tant qu'administrateurs de la société:

- Monsieur Frédéric Priss, conseiller, demeurant à Strasbourg (F);

- Monsieur Georges Prost, expert-comptable, demeurant à Pully (CH);

- Monsieur Douglas Hornung, avocat, demeurant à Genève (CH).

Le mandat des administrateurs prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la société au 30 juin 1998.

– l'assemblée décide de nommer en tant que commissaire aux comptes:

- Monsieur François Lenz, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de la société au 30 juin 1998.

Luxembourg, le 28 novembre 1997.

Pour EUFIDE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 34, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44830/250/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

ERNST HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 37.756.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 33, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau LUF (482.421,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 1997.

Signature.

(44829/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

EURO IMMO INVEST & CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.694.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1997

La démission de Mademoiselle Antonella Bocci, demeurant à Belvaux (Luxembourg) en tant qu'administrateur de la société EURO IMMO INVEST & CONSEIL S.A., à partir du 1^{er} décembre 1997, est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur Monsieur Patrick Gilmont, demeurant à Strassen (Luxembourg).

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 1999.

Réquisition aux fins d'inscription au registre de commerce et des sociétés.

Pour extrait
WOOD APPLETON, OLIVER & CO. S.A.
B. Georis

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 30, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44832/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

EUROPEAN COMMUNICATION SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 28.563.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 24 novembre 1997

La démission de Mademoiselle Antonella Bocci, demeurant à Belvaux (Luxembourg) en tant qu'administrateur de la société EUROPEAN COMMUNICATION SERVICES S.A., est acceptée et décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat.

Est nommé administrateur Monsieur Patrick Gilmont, demeurant à Strassen (Luxembourg).

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2000.

Réquisition aux fins d'inscription au registre de commerce et des sociétés.

Pour extrait
WOOD APPLETON, OLIVER & CO. S.A.
B. Georis

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 1997, vol. 500, fol. 30, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44833/587/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FERRERO EAST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Senningerberg.
R. C. Luxembourg B 46.117.

Il résulte du procès-verbal d'une assemblée générale ordinaire tenue en date du 25 novembre 1997 que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations ainsi qu'au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 25 novembre 1997.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 1997, vol. 500, fol. 21, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44834/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

ION HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ION S.A., Société Anonyme Holding).
Siège social: L-1258 Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ION S.A., ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu en date du 10 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 420 du 28 août 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant à Wiltz,

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Madame Marie-Jeanne Frank, employée privée, demeurant à Oetrange.

L'assemblée élit comme scrutateur, Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué Monsieur le Président prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II) Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la raison sociale en ION HOLDING S.A.

2. Augmentation de capital à concurrence de trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-), pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) à quatre millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 4.250.000,-) par la création, l'émission et la souscription de trois mille (3.000) actions nouvelles ayant une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune à libérer intégralement par des versements en espèces.

3. Autorisation au conseil d'administration d'émettre des emprunts obligataires convertibles ou non convertibles, aux conditions qu'il jugera bon de déterminer.

4. Modification subséquente de l'article 3 statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la raison sociale de ION S.A. en ION HOLDING S.A.; l'article premier aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est constitué par la présente entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir propriétaires d'actions par après, une société sous forme d'une société anonyme holding portant la dénomination de ION HOLDING S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-) pour le porter de son montant actuel d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), à quatre millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 4.250.000,-), par la création, l'émission et la souscription de trois mille (3.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée, après avoir constaté que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription de la totalité des trois mille (3.000) actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, la société TYORA LTD, ayant son siège à Dublin 18, (Irlande), 47, Mount Eagle Green, Leopardstown Heights.

Intervention - Souscription - Libération

Est ensuite intervenue aux présentes la société TYORA LTD, prédésignée,

ici représentée par Monsieur Romain Thillens, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 28 octobre 1997,

laquelle a déclaré par son représentant susnommé, souscrire les trois mille (3.000) actions nouvellement créées.

Le souscripteur a versé l'intégralité de sa souscription en espèces, si bien que la somme de trois millions de francs luxembourgeois (LUF 3.000.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

La prédite procuration, après avoir été signée ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Troisième résolution

Les actionnaires décident d'autoriser le conseil d'administration à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non convertibles, aux conditions qu'il jugera bon de déterminer.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à quatre millions deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 4.250.000,-), représenté par quatre mille deux cent cinquante (4.250) actions d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

La société est autorisée, dans les termes et conditions de la loi, à racheter ses propres actions.

Le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des résolutions qui précèdent, s'élève approximativement à quatre-vingt-cinq mille francs luxembourgeois (LUF 85.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Thillens, M.-J. Frank, S. Schieres, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 1997, vol. 102S, fol. 93, case 4. – Reçu 30.000 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 novembre 1997.

C. Hellinckx.

(44881/215/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

GOLDEN FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 29 octobre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, en date du 5 novembre 1997, volume 307, fol 92, case 4:

que Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Bereldange a été nommé président de la société pour une durée de six ans avec pouvoir d'engager la société valablement en toutes circonstances.

Differdange, le 28 novembre 1997.

Pour extrait conforme

R. Schuman

Le notaire

(44850/237/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FIDUCIAIRE COMGEST, Société Civile.

Siège social: L-8077 Bertrange, 248, rue de Luxembourg.

Suite à une cession de parts l'article 5 des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est de LUF 100.000,- (cent mille) divisé en 100 parts sociales de LUF 1.000,- (mille) chacune, entièrement libérées et attribuées comme suit:

1) Valerio Ragozzoni, comptable indépendant, demeurant à Bertrange	95 parts
2) BULLSTRODE CONTINENTAL S.à r.l., avec siège social à Luxembourg	5 parts
Total: cent parts sociales	100 parts»

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997.

Pour extrait conforme et sincère

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 36, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44835/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

COSMAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Ste Croix.

R. C. Luxembourg B 30.864.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 36, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Signature.

(44822/609/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINIMVEST TERZA.

Siège social: Luxembourg.

Il résulte d'un acte d'acceptation de cession de parts documenté par le notaire Jean-Paul Hencks de Luxembourg en date du 6 novembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 103S, fol. 24, case 4, que le capital social de la société est actuellement réparti comme suit:

«1) COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, avec siège social à Luxembourg	774.319 parts
2) Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg	1 part
Total	774.320 parts»

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 1997.

J.-P. Hencks.

(44843/216/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FIDUFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration sous seing privé tenue en date du 29 octobre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette en date du 5 novembre 1997, volume 307, fol. 92, case 3:

que Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Bereldange a été nommé président de la société pour une durée de six ans avec pouvoir d'engager la société valablement en toutes circonstances.

Differdange, le 28 novembre 1997.

Pour extrait conforme

R. Schuman

Le notaire

(44836/237/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINANCIERE DE DIEKIRCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 18.904.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 8, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINANCIERE DE DIEKIRCH S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

(44837/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

LANDSMITH S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 32.441.

Extrait aux fins de publication

Résolution prise en assemblée générale extraordinaire tenue en date du 23 octobre 1997

4. Sont appelés aux fonctions d'administrateur, avec effet au 1^{er} novembre 1997, les personnes suivantes en remplacement de Messieurs John Robert Gidding, Norman Spenser Carmichael et Garrett Curtis Laws, auxquels est accordée pleine décharge pour l'exécution de leur mandat,

– Madame Madeleine Proy, épouse John Gidding, gérante de sociétés, demeurant au 5, rue du Chauffour, F-02130 Coullanges-Cohan (F);

– Monsieur Michael Hiller, commerçant, demeurant au 19390 Collins Avenue PH-12, Miami Beach, Florida 33160-2232 USA;

– Monsieur Gregory Gillooly, gérant de sociétés, demeurant au 1796 La Loma Road, Pasadena, California 91105 USA;

– Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2000.

Pour extrait conforme
FIDUCIAIRE ROBERT ELVINGER
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 36, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44885/609/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

LANDSMITH S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 32.441.

—
Extrait aux fins de publication

Délibération du conseil d'administration tenu en date du 17 novembre 1997

Les membres du conseil d'administration ont décidé de nommer Madame Madeleine Proy, 5, rue du Chauffour, F-02130 Coullanges-Cohan (F), comme administrateur-délégué et de lui confier la gestion journalière de la société.

Pour extrait conforme
FIDUCIAIRE ROBERT ELVINGER
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 1997, vol. 500, fol. 36, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44886/609/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINANMAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 47.951.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 1997.

Signature Signature
Administrateur Administrateur

(44838/565/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINANMAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 4, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 47.951.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 1997

Par votes spéciaux, l'assemblée générale donne, à l'unanimité des voix, décharge pleine et entière aux administrateurs, Messieurs Christophe Blondeau, Rodney Haigh et Nour-Eddin Nijar, ainsi qu'au commissaire aux comptes LAUREN BUSINESS LIMITED pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Le mandat d'administrateur de Messieurs Blondeau, Haigh et Nijar, ainsi que celui de commissaire aux comptes de LAUREN BUSINESS LIMITED viennent à expiration à l'assemblée générale ordinaire de 1997. A l'unanimité des voix, l'assemblée décide de les renommer jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 1998.

Certifié conforme

Signature Signature
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 1997, vol. 500, fol. 11, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44839/565/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FREY CARGO, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks.
H. R. Luxembourg B 57.865.

—
Ausserordentliche Generalversammlung am 14. November 1997

Es geht aus der Versammlung hervor, und es wurden folgende Änderungen beschlossen:

1. Herr Carlos Gimeno, wohnhaft in Holziken, scheidet als Geschäftsführer aus der Gesellschaft aus, ihm wird Entlastung erteilt.

2 Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei festgesetzt.

3. Herr Nikolaus Engel bleibt technischer Geschäftsführer, und Herr Rudolf Mühlemann bleibt administrativer Geschäftsführer, beide auf unbegrenzte Zeit.

4. Der Sitz der Gesellschaft wird ab 1. Dezember 1997 nach 6, rue Dicks in L-1417 Luxembourg verlegt.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 1997, vol. 500, fol. 21, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(44847/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINIMVEST PRIMA.

Siège social: Luxembourg.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte d'acceptation de cession de parts documenté par le notaire Jean-Paul Hencks de Luxembourg en date du 6 novembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 103S, fol. 24, case 1, que le capital social de la société est actuellement réparti comme suit:

«1) COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, avec siège social à Luxembourg	427.459 parts
2) Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg	1 part
Total:	427.460 parts»

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1997.

J.-P. Hencks.

(44840/216/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINIMVEST QUARTA.

Siège social: Luxembourg.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte d'acceptation de cession de parts documenté par le notaire Jean-Paul Hencks de Luxembourg en date du 6 novembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 103S, fol. 24, case 6, que le capital social de la société est actuellement réparti comme suit:

«1) COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, avec siège social à Luxembourg	460.279 parts
2) Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg	1 part
Total:	460.280 parts»

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 1997.

J.-P. Hencks.

(44841/216/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.

FINIMVEST SECONDA.

Siège social: Luxembourg.

Il résulte d'un acte d'acceptation de cession de parts documenté par le notaire Jean-Paul Hencks de Luxembourg en date du 6 novembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 1997, vol. 103S, fol. 24, case 2, que le capital social de la société est actuellement réparti comme suit:

«1) COMPAGNIE EUROPEENNE DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, avec siège social à Luxembourg	944.879 parts
2) Monsieur Jean Faber, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg	1 part
Total	944.880 parts»

Pour extrait, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 1997.

J.-P. Hencks.

(44842/216/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 décembre 1997.